



## Conseil d'Administration du 25 septembre 2015

### Siège de la FFHB à Péri Gentilly

Présents : DELPLANQUE Joël, BARBUSSE Béatrice, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BERNAT-SALLES Philippe, BETTENFELD Jacques, BIOJOUT Marie-Christine, BOUTHEMY Philippe, DUBUS Odile, DUFFAIT Marie-Albert, FEUILLAN Jean-Pierre, GODARD Michel, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LAGARRIGUE-PASCAL Sylvie, LIENARD Christian, MARTINI Laurent, MOCKA-RENIER Jocelyne, MYARO Nodjialem, PERNELET Dominique, PERSIAUX Michel, POTARD Georges, SCARSI Claude, SEREX Francis, SMADJA Alain, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : BANA Philippe, DONNELLY Edouard, MIKOLACZYK Edouard (représente François GARCIA), JACQUET Michel, PRADIER Grégory.

Excusés : AMIEL André, BOURASSEAU Marie, BOUSSUGE Martine, GARCIA François, GERMAIN Jean-Michel, GLEIZES-CERVERA Sophie, GOUGEON Daniel, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, GUICHARD Jean-Louis, LACOUX Jean-Pierre, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, PERRUCHET Claude.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 14 h 20.

Le Conseil d'Administration valide le Procès-Verbal de sa séance du 12 juin 2015 sous réserves des modifications apportées en séance par :

- Brigitte VILLEPREUX et Alain JOURDAN : *Nouveaux découpages des zones (page 2) : le Conseil d'Administration adopte la proposition 2 des découpages de zones pour l'organisation des séminaires du 4ème trimestre 2015 avec 23 voix pour, 1 contre et 0 abstention. Brigitte VILLEPREUX tient à ce que soit précisé que cette décision vaut pour un découpage concernant ~~la saison 2015-2016~~ les séminaires et n'est pas une généralité...*
- Georges POTARD : *(page 2).... Le Conseil d'Administration se prononce sur l'appellation de « Territoire » : le Conseil d'Administration amende à l'unanimité une entité territoriale par grande région, dénommée « Territoire » au détriment du concept de ligue ~~et de comité~~, y compris pour les ultras marins, sauf problématiques particulières à évaluer au cas par cas,*
- Francis SEREX : *(page 5 dernières lignes) ... la date limite de dépôt des dossiers de demande de repêchage en ProD2 et LFH. Il fait ensuite le point sur l'activité de la Commission et sur la perspective de l'assemblée générale de ProD2 prévue le 15 juin.*

Joël DELPLANQUE fait part aux membres du Conseil d'Administration du cheminement qui l'amène aujourd'hui à déclarer son intention de présenter sa candidature pour la prochaine mandature. Il l'envisage avec Jacques BETTENFELD à ses côtés, lequel exprime ses motivations à poursuivre auprès de Joël DELPLANQUE. Il demande au Président du Jury d'appel de commencer à réfléchir à la mise en place de la Commission de contrôle des opérations électorales pour les prochaines élections fédérales.

Jacques BETTENFELD analyse la candidature française de la ville de Paris aux JO 2024 et explique la stratégie de communication développée par le CNOSF. Joël DELPLANQUE précise la composition de l'équipe du comité d'organisation et commente les étapes qui ont jalonné la déclaration de la candidature ces dernières semaines ainsi que celles des autres villes candidates.

En lien avec le sujet précédent, Philippe BANA débute son intervention par un point sur les discussions en cours quant à la place du handball dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et des premières annonces concernant les sites de compétition. S'appuyant sur les résultats de l'été, il fait un état de l'organisation de la DTN et du développement de la culture de la victoire, tant en féminin qu'en masculin. Il aborde également les enjeux et les inquiétudes relatives à la formation avec une restructuration des diplômes et certifications (BE, DES, ...) et une architecture fédérale de formation conforme au cadre communautaire. Il rappelle les préparatifs en cours et la mise en place des Equipes Techniques Régionales avec une réécriture

des missions de tous les cadres pour faire face aux nouveaux enjeux territoriaux, tout particulièrement sur les questions relatives à l'organisation du maillage et des financements. Enfin, il interroge le modèle à développer au regard de tous ces paramètres dans le cadre d'une autre vision des formations de cadres avec l'Ecole internationale qui peut représenter un produit d'avenir compte-tenu de nos résultats. Le PES 2017/2020 devra être adopté le 31 mars 2017 par l'assemblée fédérale avec un maillage conservé ou adapté en fonction des investissements des nouvelles régions et de la situation géographique des clubs de haut niveau. L'étage « espoirs » est à revoir avec les clubs concernés.

Suite à ses derniers déplacements, Joël DELPLANQUE souligne effectivement la reconnaissance de la formation française à l'international. Il informe ensuite le Conseil d'Administration sur l'examen de la proposition de loi en cours concernant le statut des sportifs et les amendements envisagés à propos des arbitres.

Alain JOURDAN décrit la façon dont les séminaires sur les réformes territoriales seront organisés dans les semaines qui viennent et les contenus envisagés. Il souligne l'objectif principal qui doit être de permettre à chacun de s'exprimer. La somme de toutes ces expressions feront l'objet d'une synthèse en vue des réunions statutaires de janvier et mars 2016 puis de l'Assemblée Générale de Nancy en avril 2016.

Michel GODARD précise aux membres du Conseil d'Administration que deux réunions préparatoires sont prévues pour décliner les cinq temps retenus pour les séminaires :

- Le temps du Président pour ouvrir les débats et préciser les enjeux et les attentes de la réforme,
- Le deuxième temps, sur la base du document de Claude PERRUCHET, qui consistera à débattre sur les propositions de nouveaux statuts,
- Un troisième temps pour débattre sur le projet territorial et sa co-construction en s'interrogeant sur les types de développements pour chaque territoire,
- Un quatrième temps pour débattre de la gouvernance en fonction du projet territorial envisagé,
- Et un dernier temps pour identifier et lister les besoins en ressources nécessaires pour accompagner les territoires.

En complément de la volonté affichée par Michel GODARD sur l'implication importante des administrateurs fédéraux, Alain JOURDAN ajoute qu'il est envisagé la présence d'un représentant de la COC, de la CCA et du Développement à ces séminaires, car ces domaines sont le cœur de notre fonction et la mobilisation de tous est requise.

Les membres du Conseil d'Administration débattent des enjeux de la réforme territoriale. Les échanges amènent Joël DELPLANQUE à réaffirmer sa volonté d'aller vite et bien, comme il l'avait indiqué à Brest. Il rappelle les atouts à faire perdurer tels que notre relation avec l'école ou notre dispositif de détection dont l'efficacité est avérée. Il s'agit en outre de faire des efforts supplémentaires dans le domaine de la formation ou encore d'afficher notre intention de gagner des licenciés comme autant de paramètres qui concourent à ce que notre sport poursuive son développement. En conséquence, il appelle à faire preuve de volontarisme raisonnable en faisant en sorte que notre projet fédéral soit plus audible, plus fort, plus efficace et plus efficient. Rappelant que nous sommes une Fédération de clubs, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la préconisation qui consiste à ce que les Ligues et les Comités se mettent en ordre de marche d'emblée et qu'il n'y ait pas de période transitoire ou de phases intermédiaires à la mise en œuvre de la réforme territoriale. Joël DELPLANQUE rappelle que le concept de territoire doit être privilégié avec une nouvelle personne morale identifiée et une structure juridique ayant un statut unique sur tous les territoires avec des principes forts mais des modalités souples d'adaptation aux contingences locales et aux compétences mutualisées.

Edouard DONNELLY intervient pour faire un point sur l'actualité du Mondial 2017 avec le lancement de la billetterie à la famille du Handball depuis le 23 septembre. Le lancement s'est bien passé avec la vente de plusieurs milliers de places très rapidement. Mais, à ce stade, il est prématuré de tirer des conclusions sur ce que pourrait être la totalité des ventes à venir.

En outre, Edouard DONNELLY explique les points qui ont été améliorés suite à quelques écueils techniques et signale la hot line mise en place. Il demande d'ailleurs à ce que soient remontées toutes les difficultés pour permettre de les identifier et d'y apporter des réponses. Le Conseil d'Administration débat des premiers retours d'expériences sur les packs proposés.

Concernant les animations périphériques, Joël DELPLANQUE rappelle que la Fédération sera à l'initiative du Mondialito, du Séminaire international des entraîneurs, des Nationales du handensemble et du Congrès médical.

Edouard DONNELLY conclut son tour d'horizon avec l'organisation retenue pour les diverses finalités et la validation définitive du calendrier de la compétition, les différents kits de communication proposés, les actions d'informations mises en places pour le lancement de la billetterie, le lancement de la mosaïque ainsi que le

« roadshow » vers les territoires non hôtes dans un premier temps et vers les territoires hôtes dans un second temps jusqu'à l'ouverture du Mondial.

La prochaine grande étape de communication aura lieu à l'occasion de la Golden League à Bercy en janvier 2016, à « J moins un an » du Mondial avec le lancement de la mascotte. Sur le plan opérationnel, la phase de recrutement des responsables de sites est en cours (directeurs et adjoints) avec un équilibre recherché entre les acteurs du handball et des personnes expérimentées dans le domaine évènementiel.

Le 8 octobre prochain, le programme des bénévoles sera lancé. En attendant, il a été demandé à chaque Ligue de transmettre le nom d'un référent local qui sera l'interlocuteur pour ce programme.

Par ailleurs, les visites des sites se sont poursuivies notamment à Lille en présence du Président de l'IHF. Enfin, la date du tirage au sort a été validée avec l'IHF au 23 juin 2016. Cette journée, placée sur un temps de repos de l'Euro 2016 de football, devrait permettre de réunir les territoires et les bénévoles pour mettre en avant notre évènement sous des formes à déterminer.

A propos de l'Euro 2018, Sylvie PASCAL LAGARRIGUE fait part de la constitution du comité de pilotage et rappelle que sa première réunion s'est déroulée le 30 juin 2015. Une deuxième réunion est prévue le 2 octobre 2015 pour déterminer les pistes d'actions à entreprendre afin d'atteindre les sept objectifs prioritaires fixés (améliorer les résultats de la France, développer la pratique féminine et améliorer l'exposition de la discipline, attirer les spectateurs, attirer de nouveaux partenaires, structurer les clubs professionnels, féminiser les instances de la FFHB, des ligues, des comités et des clubs).

Sylvie PASCAL LAGARRIGUE fait le point sur les villes candidates, à savoir Nantes, Bordeaux, Nancy, Montbéliard, Bourg en Bresse et Paris. Sur la base de ces candidatures, un tour des sites est prévu dans les semaines à venir.

L'organisation d'un éventuel TQO (Tournoi de qualification olympique) féminin est envisagée du 18 au 20 mars 2016 en France, en fonction des résultats du mondial qui sera organisé au Danemark du 5 au 20 décembre 2015. Le cahier des charges est en construction. Il s'agit de prendre en charge 4 équipes pendant 5 jours.

Alain KOUBI informe les membres du Conseil d'Administration de l'état de l'exécution budgétaire 2015 à date et précise qu'il n'y a pas lieu, pour l'instant, de procéder au vote d'une décision modificative.

Michel JACQUET présente un suivi du projet Maison du Handball en débutant par le plan de financement adopté à la dernière assemblée. Il détaille le suivi des subventions votées et des autres recettes.

Claude SCARSI intervient plus largement sur les questions financières avec les étapes liées à l'emprunt et les questions relatives à la fiscalité.

Michel JACQUET projette ensuite des vidéos en trois dimensions pour une visite virtuelle de la Maison du Handball en l'état des choix retenus à ce jour.

Jean-Pierre FEUILLAN relate les points abordés au cours de la réunion qui a eu lieu avec SELLA Communication ce matin même. Une communication large des démarches en cours auprès de potentiels partenaires a pu être restituée. Il annonce la prolongation du partenariat avec RAZEL-BEC jusqu'en 2019.

Edouard MIKOLAJCZYK fait le point sur la rentrée de l'arbitrage. La Commission centrale d'arbitrage et la Commission nationale des statuts et de la réglementation, en relation avec le Trésorier fédéral, ont notamment travaillé à la réorganisation complète des Dispositions concernant l'arbitrage (pages 190 à 216 de l'Annuaire fédéral) avec pour objectifs :

1) d'intégrer dans les règlements généraux toutes les dispositions relatives à l'arbitrage qui concernent l'organisation des compétitions,

2) de reporter tout ce qui concerne le fonctionnement interne de la CCA dans son règlement intérieur,

3) d'être totalement en conformité avec les dispositions légales qui prévoient, sous certaines conditions, l'assujettissement aux charges sociales du régime général de la sécurité sociale des sommes perçues par les juges-arbitres,

4) de tenir compte de l'avis de la CERFRES du 16 juin dernier concernant les dispositions réglementaires fédérales relatives aux colles et résines.

Outre la réorganisation des textes (les dispositions d'arbitrage deviennent les articles 91 et 92 des règlements généraux et subissent un toilettage), les modifications réglementaires concernent exclusivement :

- L'article 80 des règlements généraux relatif aux règles de jeu de l'IHF,
- L'article 88 des mêmes règlements relatif à l'utilisation des colles et résines,

- L'article 98 des mêmes règlements relatif à la feuille de match, dont les adaptations relèvent du mandat confié par l'assemblée fédérale de Brest au Conseil d'administration et lié à la mise en œuvre du nouveau logiciel Gesthand. Sur ce point, le Conseil rejette la deuxième modification proposée à l'article 98.5 qui prévoyait qu'un arbitre interdise le déroulement d'une rencontre. Le Conseil préfère attendre la position du CPL/CPC et diffère l'éventuelle modification à une réunion ultérieure.

Le Conseil adopte à l'unanimité les dispositions ainsi présentées et en décide l'application immédiate avec entrée en vigueur dès leur mise à jour dans l'Annuaire publié sur le site fédéral.

Le nouveau règlement intérieur de la CCA, quant à lui, sera soumis à l'approbation du Bureau Directeur, en référence à l'article 12.3 du règlement intérieur. Il est par ailleurs demandé aux Ligues et Comités de mettre leurs règlements relatifs à l'arbitrage en conformité avec les dispositions adoptées dans le cadre de l'objectif mentionné en 3) ci-dessus.

A propos de Gesthand, Christian LIENARD fait un point sur l'état des licenciés à date et expose plus globalement la situation à la faveur de cette rentrée sportive. Le Conseil d'Administration débat des satisfactions (dématérialisation), des améliorations et des difficultés notamment techniques.

Joël DELPLANQUE complète ce bilan d'étape et partage avec les administrateurs les prochaines étapes du projet. A ce stade, le Conseil d'Administration tient d'ores et déjà à remercier l'ensemble des bénévoles et des personnels fédéraux pour leurs forts investissements respectifs dans la mise en place de ce nouvel outil pour permettre la réussite de ce projet.

Jacques BETTENFELD rappelle que les services ne peuvent pas valider des libellés ou procédures à caractère juridique sans l'agrément du service juridique.

En lien avec les discussions sur Gesthand, Pascal BAUDE intervient pour faire le point sur la rentrée de la COC. Il fait part de ses satisfactions et des inquiétudes qui subsistent à ce jour. Concernant la Coupe de France, il constate qu'il y a un peu moins de participants que l'an dernier et il souligne une baisse importante des équipes féminines.

Par la suite, le Conseil d'Administration débat sur le nombre de licences existantes (27 au lieu de 3 annoncées). Joël DELPLANQUE demande à Alain KOUBI, Francis SEREX et Christian LIENARD en lien avec Claude PERRUCHET, de présenter au Conseil d'Administration du mois de janvier, une proposition pour la saison 2016-2017.

Marie-Christine BIOJOUT informe le Conseil d'Administration des actions et dossiers en cours au niveau du développement. Elle s'appuie sur un document transmis aux administrateurs qui aborde l'ensemble (veille des clubs, les retours sur la Note d'orientations, la campagne de rentrée, le label école de hand, Handfit, la pratique Baby Hand, la pratique « ado », l'année européenne du sport, le point sur les partenariats nationaux, la journée du sport scolaire, le point sur les emplois d'avenir et le service civique).

Suite à la réunion du comité stratégique de Central'Hand le 24 septembre dernier, Claude SCARSI informe le Conseil d'Administration des échanges qui ont eu lieu et des perspectives à venir.

Il pointe que la Fédération a accompagné le développement de la Centrale sur le premier exercice et que le constat actuel montre qu'à ce jour la plupart des ligues et la quasi-totalité des comités commandent peu par ce biais. Une analyse des indicateurs est en cours pour adapter la stratégie. Le Conseil d'Administration décide d'informer les structures déconcentrées de l'état des commandes réalisées en rappelant que le principe du recours à la Centrale d'achat a été validé par l'Assemblée fédérale.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité avec application immédiate dès publication dans l'Annuaire fédéral :

- La mise en conformité des règlements disciplinaires (article 13.2) et de réclamations et litiges (article 11.2) avec le code du sport suite au raccourcissement des délais de recours devant le CNOSF et les juridictions administratives,
- La précision apportée aux articles 31.1.1 et 31.1.2 des règlements généraux pour différencier sans ambiguïté les pratiques compétitives et non compétitives.

Alain JOURDAN informe le Conseil d'Administration et souligne la démarche de l'amicale des anciens internationaux qui a attribué une bourse de 600€ à Anne Gaëlle CHEVALIER du club d'Issy Paris à la suite

de celle attribuée à Kenny FIDJI de Chambéry Savoie HB dans le cadre des bourses attribuées par l'ISF (Internationaux du Sport Français) sur proposition de l'amicale.

En clôture de ce Conseil d'Administration, Joël DELPLANQUE précise que le congrès extraordinaire de l'IHF se tiendra finalement à Sotchi à la mi-novembre. L'évolution de certaines règles de jeu devrait être adoptée après avoir été testées sur les Juniors et le Championnat du Monde Jeunes. Il ajoute que le congrès extraordinaire de l'EHF aura lieu quelques jours après à Budapest pour entériner une éventuelle modification de statuts concernant la limite d'âge ainsi que les questions relatives aux espaces marketing. Il fait part également d'un nouveau ballon Molten utilisable sans colle et précise que les travaux se poursuivent après les premiers tests.

Joël DELPLANQUE conclue en rappelant les difficultés sérieuses de la rentrée résultant de Gesthand3, dont les améliorations sont attendues mais pas encore perçues. Il insiste sur l'importance d'arriver à finaliser ce projet. Enfin, il réaffirme aux administrateurs fédéraux toute sa conviction et sa volonté pour la réforme territoriale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.



Joël DELPLANQUE  
Président



Alain JOURDAN  
Secrétaire général